

Révision de la Charte

Projet stratégique

Ateliers territoriaux

Du 16 au 20 janvier 2022

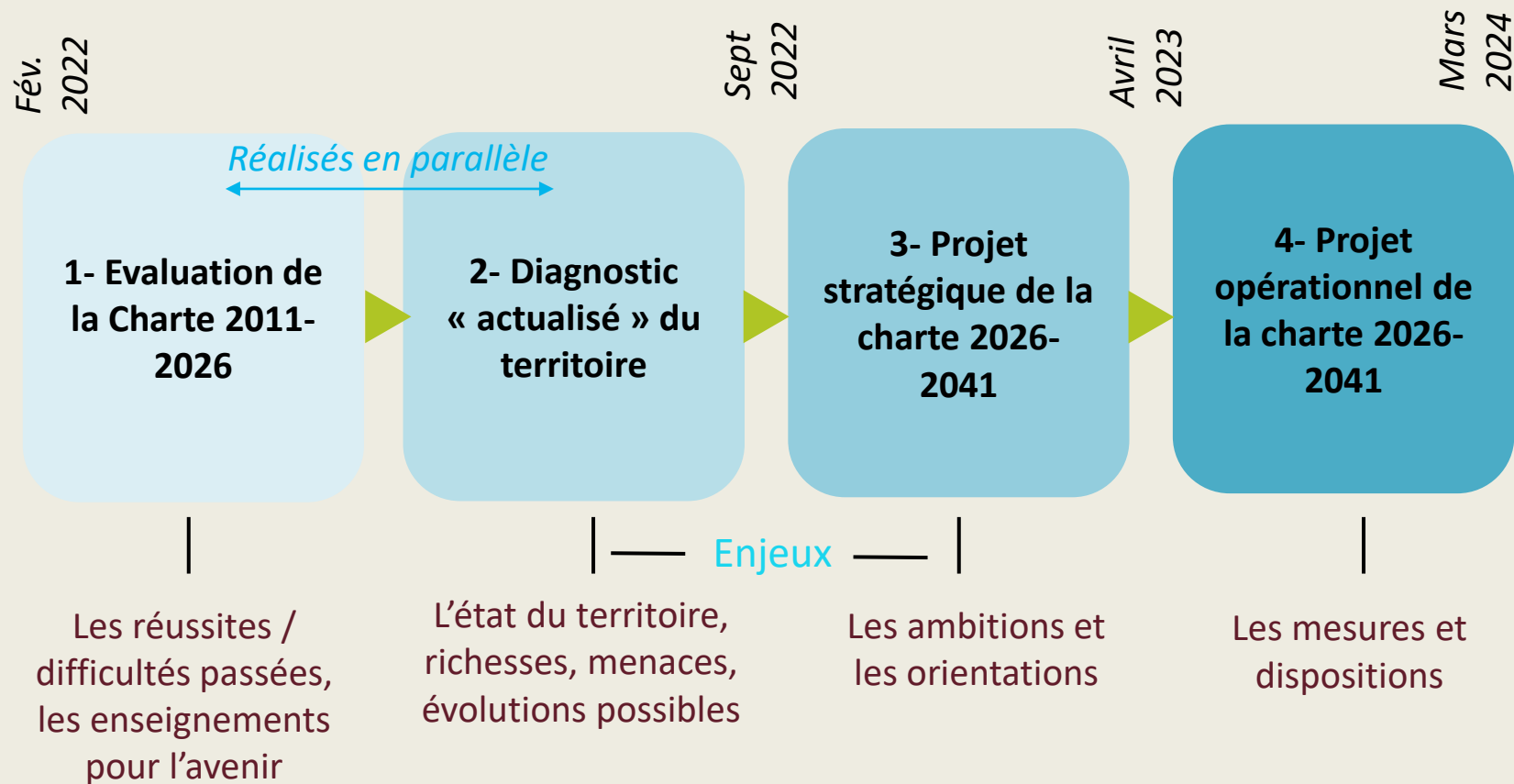


l'Auvergne, côté soleil levant

Où en sommes-nous ?



Les grandes étapes du projet de Charte

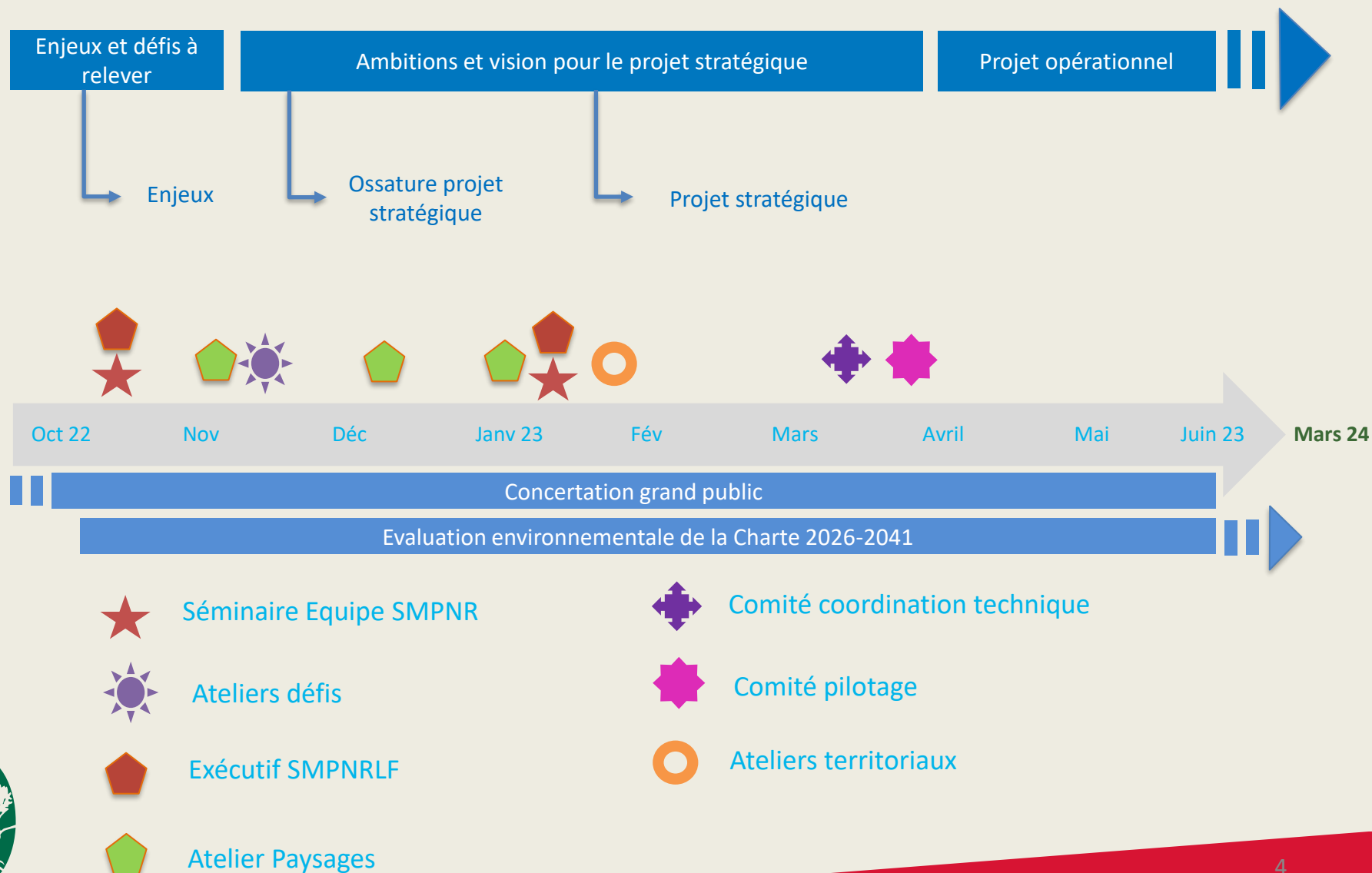


Groupement

SM Parc (élus&équipe)

Elus locaux, partenaires, habitants ...

Calendrier de réalisation du projet de Charte 2026-2041



Elaboration du projet stratégique



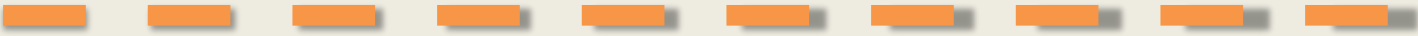


Le projet stratégique :

Une vision à 15 ans pour le Livradois-Forez

En 2041, dans quel territoire
souhaiteriez-vous vivre, travailler,
bouger, respirer, vous ressourcer, ... ?



2022   2041



Quelles évolutions souhaiteriez-vous voir par
rapport à la situation d'aujourd'hui ?
Sur tous les plans : cadre de vie, emplois,
environnement, paysages, activités culturelles,
commerces ...





Le projet stratégique





Entre plancher social et plafond environnemental



EROSION DE LA BIODIVERSITÉ

CHANGEMENT CLIMATIQUE



ARTIFICIALISATION DES SOLS



RARÉFACTION DE L'EAU

PLAFOND ENVIRONNEMENTAL



PLANCHER SOCIAL

REVENUS



EDUCATION



SANTÉ



ALIMENTATION



Objectifs de la séance

➔ Partager et enrichir l'ossature du projet stratégique :

- ☐ Présentation de l'ossature proposée
- ☐ Ateliers de travail pour compléter/approfondir les orientations



Ossature du projet stratégique





Projet stratégique en cours de construction



COPIL
Octobre



**Assemblée
citoyenne**
Novembre



**Ateliers
défis élus/
partenaires**
Novembre



Ossature du projet : ambitions et orientations



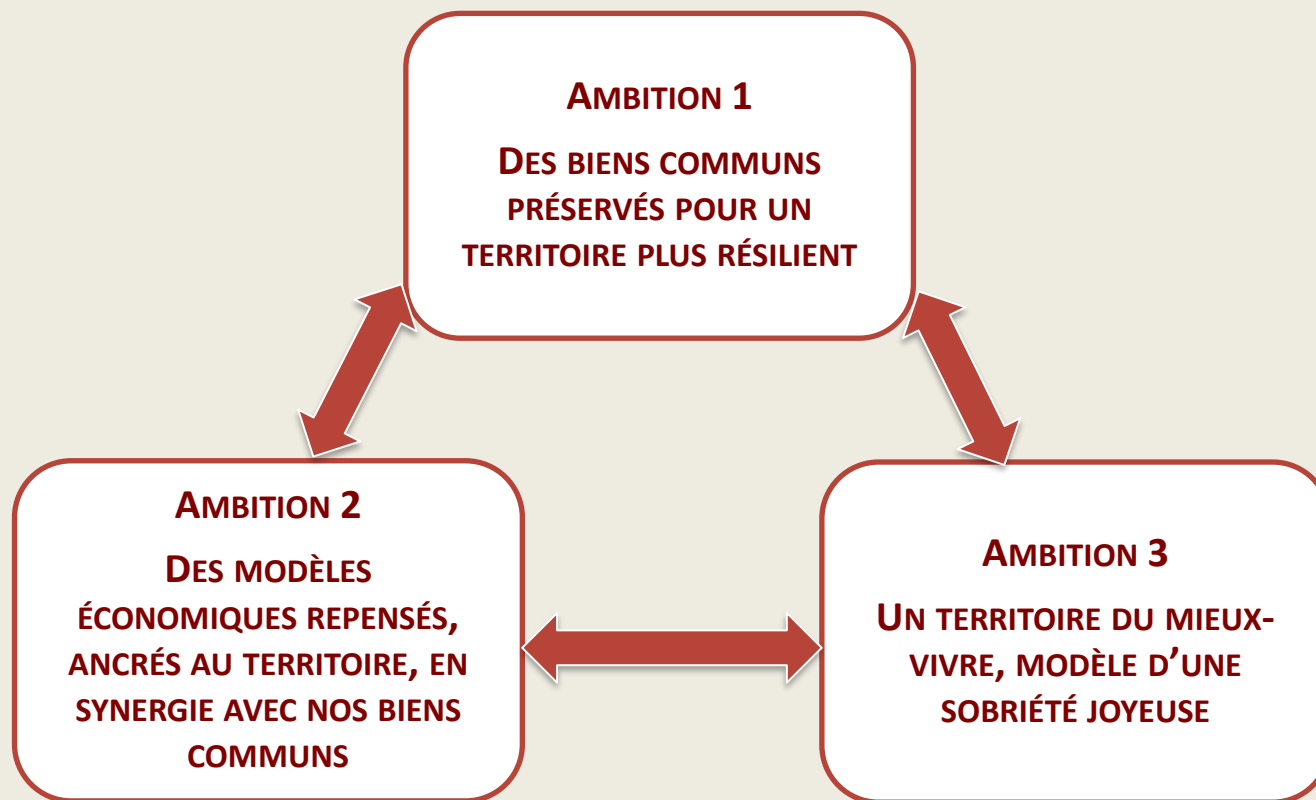
Equipe PNR

Exécutif

Ateliers territoriaux



3 ambitions



3 ambitions, 12 orientations

AMBITION 1

DES BIENS COMMUNS
PRÉSERVÉS POUR UN TERRITOIRE
PLUS RÉSILIENT

- 1.1 : Maintenir et reconquérir des **écosystèmes** diversifiés et fonctionnels
- 1.2 : Assurer un usage des **ressources** (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité
- 1.3 : Accompagner l'évolution des **paysages** entre maintien des repères et supports des transitions
- 1.4 : Préserver et valoriser **les patrimoines bâtis et culturels** qui fondent l'identité locale

AMBITION 2

DES MODÈLES ÉCONOMIQUES
REPENSÉS, ANCRÉS AU
TERRITOIRE, EN SYNERGIE AVEC
NOS BIENS COMMUNS

- 2.1 : Retrouver une **filière forêt/bois** en synergie avec les caractéristiques du territoire
- 2.2 : Réinventer une **agriculture** résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale
- 2.3 : Pérenniser un tissu **d'activités économiques** attractif et varié
- 2.4 : Accueillir des **activités touristiques et de loisirs** respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire

AMBITION 3

UN TERRITOIRE DU MIEUX-
VIVRE, MODÈLE D'UNE SOBRIÉTÉ
JOYEUSE

- 3.1 : Décliner la **sobriété énergétique et bas-carbone** à l'échelle du territoire
- 3.2 : **Habiter et se déplacer** autrement pour vivre mieux
- 3.3 : Conforter "la **culture**", comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire
- 3.4 : Miser sur la **pédagogie, l'accueil et l'entraide**



Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 1.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **milieux naturels remarquables** et les **espèces patrimoniales** sont encore présents grâce à une protection et une gestion adaptées
- ✓ Les espaces agro-forestiers et naturels présentent de forts intérêts écologiques suite à la mise en place de **pratiques compatibles avec la biodiversité**
- ✓ La préservation de la biodiversité est devenue **une ambition collective** pour les différents acteurs suite à la mise en place d'un accompagnement adapté à chacun



Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 1.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Une **ressource en eau suffisante, en qualité et quantité**, est garantie pour assurer les besoins essentiels du territoire, dans un contexte de raréfaction de sa disponibilité
- ✓ Les **multiples fonctions des sols** sont enfin reconnues pour leurs intérêts et les sols ont été économisés, voire reconquis et régénérés
- ✓ Les **ressources du sous-sol** ont été exploitées avec parcimonie et dans le respect des patrimoines naturels et paysagers



Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 1.3 : Accompagner l'évolution des paysages entre maintien des repères et supports des transitions**



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **biens communs et les qualités paysagères** sont partagés, préservés et gérés
- ✓ Les **pressions sur les paysages** (urbaines, agricoles et forestières) sont limitées
- ✓ Les paysages sont mieux **valorisés au profit des habitants** et des visiteurs
- ✓ Les **paysages ont évolué** au profit des transitions du territoire (agroécologique, énergétique, alimentaire, sobriété foncière)



Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 1.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **patrimoines et savoir-faire bâtis et architecturaux** sont préservés et davantage valorisés
- ✓ Les patrimoines culturels et les savoir-faire économiques sont encore existants et **davantage partagés** auprès des acteurs et des habitants
- ✓ **L'identité du Livradois-Forez est préservée**, davantage mise en lumière, et mieux appropriée par les habitants et les visiteurs



Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

➤ Orientation 2.1 : Retrouver une filière forêt/bois en synergie avec les caractéristiques du territoire

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les acteurs de la filière forêt-bois **partagent une même vision prospective et globale sur l'avenir de la forêt** et des modèles économiques durables de sa valorisation locale
- ✓ Les **propriétaires forestiers, publics et privés, et les habitants sont organisés** pour orienter les choix de gestion, de mobilisation et de valorisation et optimiser les retombées économiques locales
- ✓ Les **pratiques de gestion durable**, garantes de la multifonctionnalité de la forêt et de la préservation des biens communs, sont déployées sur une part significative de la surface forestière
- ✓ La mobilisation des bois respecte les efforts de gestion durable consentis par les propriétaires et gestionnaires, préserve les biens communs et **suscite peu de conflits**
- ✓ Le **nombre d'emplois directs et indirects** de la filière « bois », du territoire et de sa périphérie immédiate, a augmenté, grâce au développement d'entreprises axant leur production sur la valeur ajoutée



Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

- **Orientation 2.2 : Réinventer une agriculture résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale**



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **tissus d'exploitation se sont maintenus**, sont plus résilients et pérennes, offrant des conditions de vie et de travail satisfaisantes
- ✓ Les **espaces agricoles sont préservés**, voire plus importants, et que l'agriculture contribue plus fortement à l'alimentation locale
- ✓ Les **pratiques agricoles** sont moins consommatrices de ressources, et plus **favorables aux paysages et à la biodiversité**

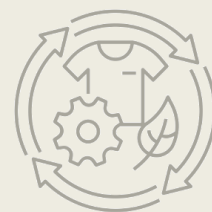


Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

➤ Orientation 2.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les activités économiques sont davantage mises en réseau et en synergie, dans une logique de **coopération et d'économie territoriale** renforcée
- ✓ Les compétences disponibles sur le territoire répondent mieux aux besoins des entreprises, avec de **meilleurs outils de formation** et une plus grande attractivité pour les actifs
- ✓ Les activités du territoire impactent moins l'environnement et s'inscrivent davantage dans un **système d'économie circulaire**
- ✓ De nouveaux modèles d'organisation des entreprises se sont développés, dans une logique **d'économie sociale et solidaire**
- ✓ Les politiques publiques sont **adaptées aux nouveaux besoins des entreprises** locales



Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

- **Orientation 2.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire**



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Le positionnement touristique du territoire est conforté sur le **tourisme vert, sportif et durable**
- ✓ L'offre de **mobilités pour les activités touristiques et de loisirs** est davantage diversifiée
- ✓ Les **impacts des activités touristiques et de loisirs sur l'environnement** et les patrimoines sont réduits, y compris face à des augmentations potentielles de fréquentation

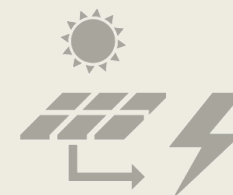


Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

➤ Orientation 3.1 : Décliner la sobriété énergétique et bas-carbone à l'échelle du territoire

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Des **modes de faire plus sobres** sont mis en place et généralisés, notamment en termes de mobilités alternatives et de construction, mais de manière générale sur l'ensemble des postes de dépenses énergétiques
- ✓ Un **mix énergétique basé sur des ressources locales** s'est développé et garantit une grande partie des besoins énergétiques du territoire
- ✓ Le territoire et ses acteurs se sont **adaptés aux effets du dérèglement climatique**, dans ses différentes dimensions, et contribuent à leur atténuation par des changements significatifs



Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

➤ Orientation 3.2 : Habiter et se déplacer autrement pour vivre mieux

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ **L'offre de logements est plus diversifiée**, adaptée aux besoins des ménages, et appuyée sur les patrimoines bâtis et architecturaux préservés
- ✓ Une **offre de services suffisante et pérenne** existe sur le territoire, adaptée aux nouveaux modes de vie et aux besoins des ménages
- ✓ Les besoins en déplacements sont réduits et les **solutions de mobilités** plus diversifiées
- ✓ Le **cadre de vie** offert aux habitants est plus **favorable à leur santé** et celle de l'environnement



Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

- **Orientation 3.3 : Conforter “la culture”, comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire**



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ La culture est appréhendée de manière très large et pas seulement sous l'angle des pratiques culturelles
- ✓ **L'offre culturelle est « de qualité, maillée et mise en réseau »** dans chacun des secteurs du territoire et accessible à tous
- ✓ La **création/production artistique** s'est fortement développée
- ✓ Les initiatives culturelles publiques, associatives et professionnelles sont **coordonnées et mutualisées** aux différentes échelles territoriales (EPCI, inter-EPCI, PNR, Départements, Région)



Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

➤ Orientation 3.4 : Miser sur la pédagogie, l'accueil et l'entraide

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ L'amélioration de la **compréhension des enjeux de transition écologique** permet aux différents acteurs de **passer à l'acte**
- ✓ Le **lien social est renforcé**, avec davantage de dialogue, de lieux et d'opportunités de rencontre et de mixité sur le territoire
- ✓ Les politiques sociales, d'aménagement et d'habitat ont permis de **réduire la paupérisation et la ségrégation sociale**
- ✓ Les **habitants participent** davantage à la vie du territoire et sont mobilisés dans le cadre des décisions des collectivités



Les ateliers de travail





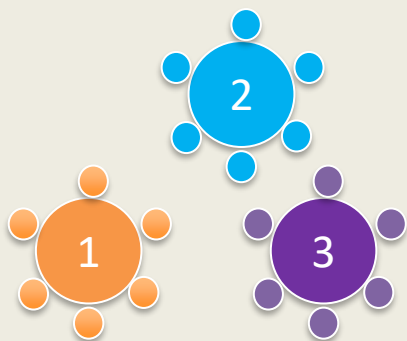
Objectifs

- Prendre connaissance des propositions
 - Donner votre avis
 - Devenir acteur de la Charte
-
- Amender l'ossature du projet :
 - Décliner les orientations, préciser ce que vous voulez faire collectivement
 - Identifier « vos champs d'intervention » en tant qu'élus des territoires

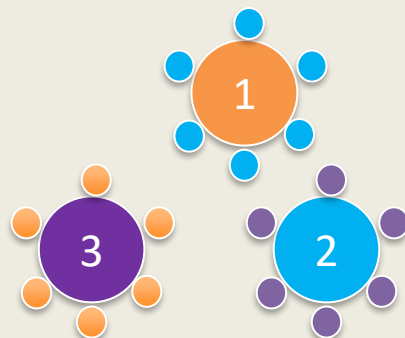


Organisation proposée

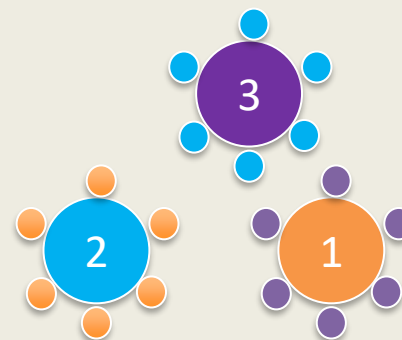
- 3 tours d'échanges et de contributions sur les 3 ambitions
- Travailler sur les différentes orientations (au choix, pas d'obligation de toutes les traiter)
- Avant la fin de chaque tour : mettre une « croix » sur les objectifs pour lesquels vous souhaitez vous engager en tant qu' élu communal ou intercommunal pour assurer leur mise en œuvre
- A la fin du 3^{ème} tour : déambulation pour voir les résultats des autres tables



Tour 1 : 45'



Tour 2 : 30'

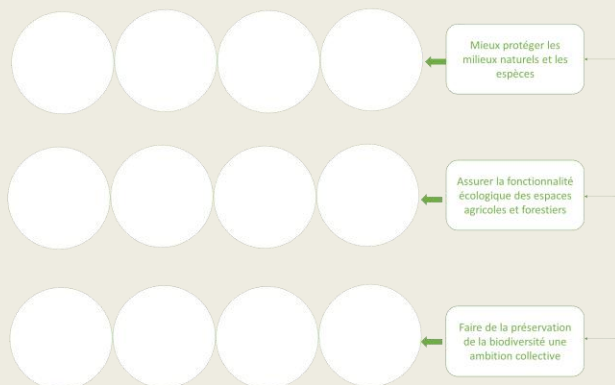


Tour 3 : 15'



Support de travail

Renseigner « Ce que l'on veut faire collectivement » dans les bulles

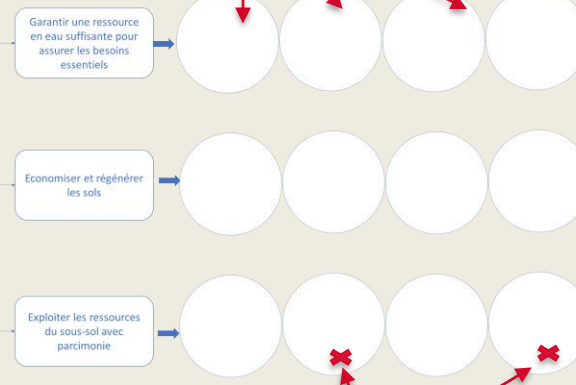


Orientation 1

Maintien et reconquête des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

Orientation 2

Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité



Identifier « Ce sur quoi on s'engage à faire en tant qu' élu »

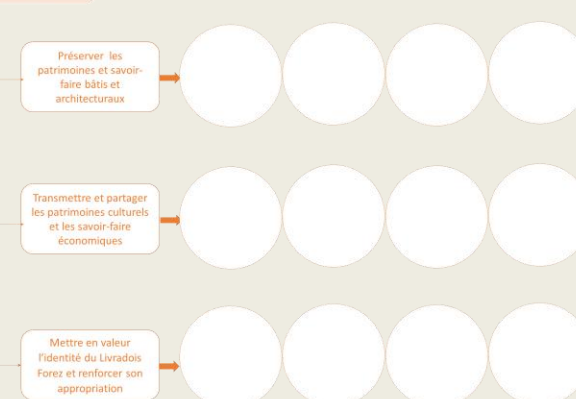
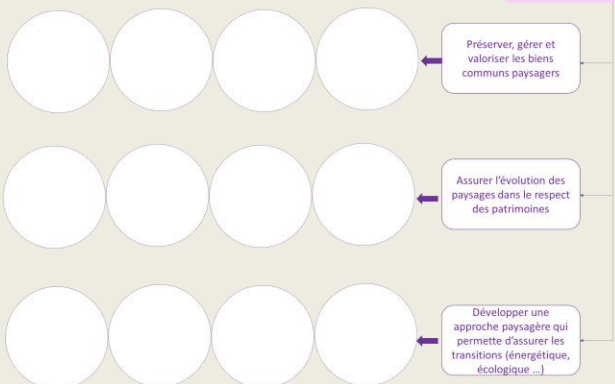
AMBITION 1
DES BIENS COMMUNS PRÉSERVÉS
POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

Orientation 3

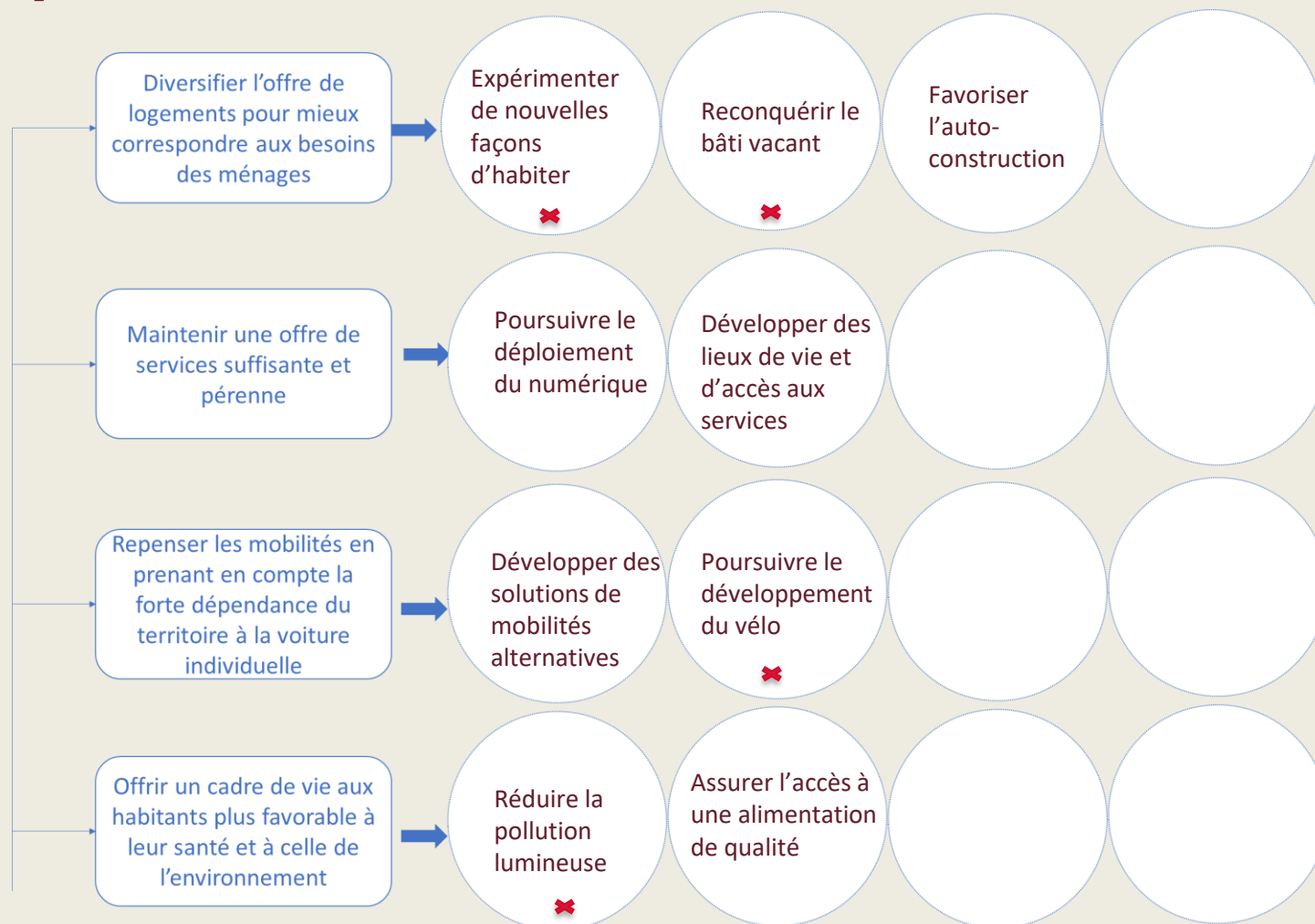
Accompagner l'évolution des paysages entre maintien des repères et supports des transitions

Orientation 4

Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale



Exemple

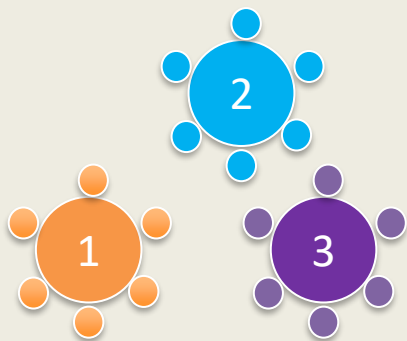


Orientation 2

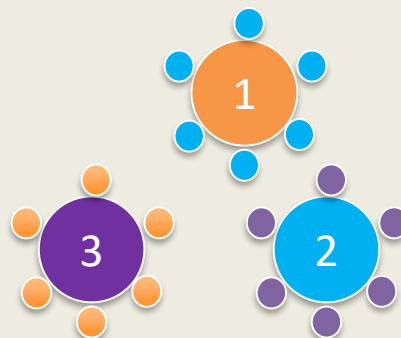
**Habiter et se déplacer autrement
pour vivre mieux**

Rappel des consignes

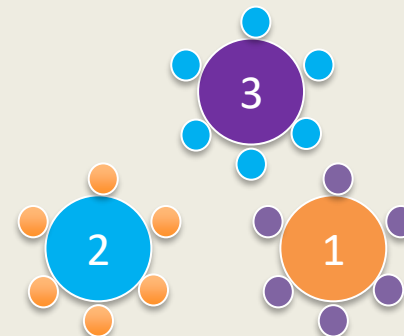
- 3 tours d'échanges et de contributions sur les 3 ambitions
- Travailler sur les différentes orientations (au choix, pas d'obligation de toutes les traiter) : « ce que l'on veut faire collectivement »
- Avant la fin de chaque tour : mettre une « croix » sur les objectifs pour lesquels vous souhaitez vous engager en tant qu'élus communal ou intercommunal pour assurer leur mise en œuvre
- A la fin du 3^{ème} tour : déambulation pour voir les résultats des autres tables



Tour 1 : 45'



Tour 2 : 30'



Tour 3 : 15'

